

Juin 2013

# Observance

hors-série n°13



**Retour sur la PPL de Biologie Médicale**

**DES qualifiant : retour sur une année de travaux**

**Statut des internes : quelles évolutions ?**

**1<sup>er</sup> CONGRÈS NATIONAL  
DES INTERNES  
EN PHARMACIE**





Professionnels de santé :  
votre assurance



Offre Exclusive

Pour étudier  
**en toute sérénité**,  
je choisis

**GROUPE  
PASTEUR  
MUTUALITÉ**

## PACK SENOÏS

- Responsabilité Civile et Protection Juridique Professionnelles\*
- Stages conventionnés ou missions humanitaires bénévoles, vous êtes couvert à l'étranger\*
- Capital invalidité de reconversion de 10 000 € (15 000 € via l'adhésion à la FNSIP)\*\*

Pack OFFERT  
par GPM\*

Et aussi des...

## GARANTIES À LA CARTE

- Complémentaire Santé à partir de 13,60 €/mois
- Assurances Habitation, Auto et 2 roues
- Indemnités journalières à partir de 23 €/an
- Décès - Garantie en couverture de prêt
- Épargne (Assurance-vie)

Renseignez-vous :

**01 40 54 54 54**

Du lundi au vendredi de 8H30 à 18H00

et **www.gpm.fr**

Groupe Pasteur Mutualité partenaire du FNSIP

\* Sauf en cas de remplacements en libéral, nous contacter. Voir conditions d'application et de territorialité aux conditions générales du contrat. Contrats garantis par Panacea assurances. Siège social : 34, boulevard de Courcelles - 75017 Paris. Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance. Capital de 50 000 000 €, entreprise régie par le Code des assurances RCS Paris 507 648 087.

\*\* Contrat garanti par AGMF-Prévoyance, union soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, N° 775 666 340 - 34 bd de Courcelles 75809 Paris cedex 17.



# Sommaire

## Fédération

**Projet de qualification du DES de Pharmacie**  
pour l'exercice en PUI, le bilan d'une année 6

**Réforme de la biologie médicale :**  
quand les internes descendent dans la rue  
pour défendre leur avenir ! 8

## Actualités

**Statut des internes : quelles évolutions ?** 10

Compte-rendu de la soirée  
« Les 30 ans de la FNSIP » 12

## Dossier

**FNSIP : retour sur 30 ans d'existence !** 14

**Discours d'ouverture**, par Olga Adamiec 15

**Discours des co-présidents** de la FNSIP 17

**Discours de Raphaël Bérenger**, ancien président de la FNSIP et administrateur du Groupe Pasteur Mutualité 20



## Cursus

**Témoignage d'un ancien PIBM**, ou les atouts  
d'une filière originale 22

## Perspectives

Retour sur les perspectives **hospitalo-universitaires** en pharmacie clinique 24

# EDITORIAL



Florian SLIMANO et Sylvain MILLET

## Fin d'un mandat tumultueux !

Il y un an, vous nous accordiez votre confiance et nous élisiez au sein du bureau de la Fédération Nationale des Syndicats d'Internes en Pharmacie.

Nous avons pour feuille de route de promouvoir l'internat en pharmacie et sa diversité, d'améliorer nos outils de communication, d'accroître votre représentativité. Nous devons en parallèle tout faire pour mettre fin à l'imbroglio législatif de la biologie médicale et poursuivre les travaux sur le projet de qualification du DES de Pharmacie.

Concernant **notre promotion et notre représentativité**, elle est aujourd'hui quasi-totale. La FNSIP siège à la plupart des instances importantes de l'internat, et va intégrer sous peu l'Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé (ONDPS) et la Commission Nationale de l'Internat et du Post-Internat (CNIPI). Ceci ne parlera sans doute pas à tout le monde, mais sachez que c'est une réelle victoire.

Nos **outils de communication**, grâce au travail nourri de notre webmestre, ont été **remarquablement optimisés** : le nouveau site internet, le compte twitter et la page facebook ont été sous le feu des projecteurs. Leurs services rendus, notamment lors des travaux sur la proposition de loi portant réforme de la biologie médicale et de la grève des internes, ont été considérables !

Nous pouvons l'écrire : **la biologie médicale a enfin son socle législatif** ! La proposition de loi portant réforme de la biologie médicale devrait être votée mi-mai, mettant fin à plus de cinq années de travail et d'un long feuilleton législatif.

Nous avons dépensé sans compter notre temps et notre énergie pour **défendre une vision de la biologie médicale** qui nous semblait la plus bénéfique pour les patients : une biologie médicale **indépendante, de qualité, alliant proximité et maîtrise des coûts**.

Nous avons multiplié les auditions à l'Assemblée Nationale, au Sénat, au Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, à Matignon et même à l'Élysée. Le texte qui sera adopté n'est pas parfait, notamment pour les conditions d'exercice de la biologie en CHU et pour le cadrage de la financiarisation et de l'industrialisation du secteur « privé ». Toutefois, il existe des points positifs. **Nous vous remercions pour votre mobilisation exceptionnelle** (mails aux parlementaires, grève, manifestation, ...) qui ont contribué à améliorer cette loi.

Le nouveau site internet et le compte twitter ont contribué à la médiatisation et au relai de vos revendications. Rarement une spécialité aussi confidentielle que la nôtre n'aura autant déchaîné les passions, jusqu'à des débats enflammés sur les bancs de l'assemblée nationale et du sénat.

Si vous ne deviez retenir qu'une chose pour votre avenir : **la médicalisation et notre modèle de biologie médicale ne seront pérennisés qu'à la condition sine qua non que vous embrassiez pleinement notre passionnant métier et que vous vous investissiez sans retenue** dans la médicalisation voulue par l'ordonnance « Ballereau » du 13 janvier 2010. C'est à vous, jeune génération de biologistes, de démontrer à nos représentants que notre modèle, ce ne sont pas que des mots mais que nous l'exerçons tous les jours au bénéfice des patients !

A l'instar de la biologie médicale, la FNSIP doit poursuivre son investissement dans la **défense d'un exercice de qualité de la pharmacie hospitalière**, au-delà de la défense de l'internat. La pharmacie hospitalière de demain n'est autre que celle que vous choisirez.

### Co-présidents :

- Sylvain MILLET, BM, Grenoble  
06 19 32 07 76
- Florian SLIMANO, Pharmacie, Reims  
06 82 70 76 99

### Secrétaire :

- Clémentine NESME, BM, Paris  
06 21 93 33 89

### Trésorière :

- Marion RODIER, IPR, Dijon  
06 74 11 63 71

### Vice-présidente partenariats :

- Swanny PERRIN, Pharmacie, Paris  
06 50 36 50 56

### Vice-présidente communication :

- Maryse OUVRIER, Pharmacie, Annecy  
06 70 51 53 70

### Vice-présidents biologie médicale :

- Louis LACAILLE, BM, Toulouse  
06 11 42 85 75
- Anthony LEON, BM, Nancy  
06 07 47 97 40

### Vice-présidents spécialités pharmaceutiques :

- Frédéric GERVAIS, Pharmacie, Lyon  
06 86 62 80 73
- Véronique MENET, Pharmacie, Lyon  
06 58 86 27 00

### Vice-président innovation pharmaceutique et recherche

- Jean-Pierre JOURDAN, IPR, Caen  
06 87 97 05 99

### Vice-président relations universitaires :

- Louis LACAILLE, BM, Toulouse  
06 11 42 85 75

### Webmaster :

- David ROSSIGNOL, BM, Grenoble  
06 61 00 27 80

# EDITORIAL

La prise de position unilatérale de la FNSIP à l'occasion du dernier PLFSS et de sa proposition d'externalisation de certaines activités ont permis d'asseoir encore notre position d'organisme représentatif des futurs pharmaciens des hôpitaux. De même, **le déploiement du dossier pharmaceutique** à l'hôpital est en marche, et il ne se fera pas sans les internes qui pourront apprécier à l'occasion de ce congrès dans quelle mesure ils peuvent eux aussi s'impliquer dans ce dispositif complémentaire de la conciliation médicamenteuse par exemple. La FNSIP est donc bien partisane de cette pharmacie hospitalière fière de son exercice diversifié et spécialisé, et de son rôle central au sein de nos établissements de santé. Notre Fédération a donc œuvré tout ce mandat encore à **défendre le projet de qualification d'une formation de quatre années**, la seule, celle qui forme réellement les pharmaciens hospitaliers de demain. La route est encore longue, et nous devons rester motivés. L'Europe nous apportera espérons-le quelques bonnes nouvelles avant l'été. En attendant, nos instances sont prévenues : elles ne feront pas sans nous et doivent nous considérer comme véritable force de proposition. Quoi de plus normal nous direz-vous ?

**L'internat demeure une formation d'excellence**, et les industries, agences sanitaires et services spécialisés de CHU l'ont bien compris. Les internes qui choisiront de se rapprocher de ces milieux doivent avoir conscience de la plus-value qu'ils représentent.

La recherche en pharmacie connaît actuellement une période de troubles. Cette période de troubles, devenue malheureusement cyclique, doit être la raison d'un renouveau. Mais lequel ? La recherche doit-elle conserver sa position centrale dans le DES IPR, et demeurer périphérique dans les autres DES ? Doit-elle être redistribuée au plus juste entre tous les internes en Pharmacie qui se prendraient de passion pour le monde de la recherche fondamentale et clinique ? Alors que la FNSIP doit se positionner actuellement sur la question, une chose est sûre : aucune mesure tendant à réduire la place de la recherche dans notre internat ne sera tolérée, et notre Fédération sera intransigeante sur ce point !

**Il est maintenant temps pour nous de laisser la place à une jeune équipe qui mettra son dynamisme, sa fraîcheur, et ses nouvelles idées au service de l'internat en Pharmacie !** Nous leur souhaitons de tout cœur bonne chance et bon courage, la tâche sera ardue mais l'histoire de la FNSIP le démontre, elle ne sera pas insurmontable. Cela fait maintenant plus de trente ans que cela dure !

*Merci à tous pour la confiance que vous nous avez accordée. Nous espérons sincèrement que le travail accompli et les résultats obtenus sont la hauteur de vos espérances. Nous avons fait du mieux que nous pouvions, guidés par un seul leitmotiv : défendre et respecter vos intérêts avant tout.*

*Bonne continuation à tous, et n'oubliez pas, **vous êtes seuls maîtres de votre avenir !***

*Pour le bureau 2012 – 2013*

**Sylvain Millet & Florian Slimano**  
Co-Présidents de la Fédération Nationale des  
Syndicats d'Internes en Pharmacie

*Sachons saisir la chance d'être internes aujourd'hui, afin de bâtir au mieux la Santé de demain*

**L'Observance hors-série N°13**  
le magazine de la Fédération  
Nationale des Syndicats  
d'Internes en Pharmacie

**Directrice de la publication :**  
Maryse OUVRIER

**Rédacteurs :**  
Olga ADAMIEC,  
Arnaud BATZ,  
Raphaël BERENGER,  
Frédéric GERVAIS,  
Louis LACAILLE,  
Anthony LEON,  
Véronique MENET,  
Sylvain MILLET,  
Clémentine NESME,  
Maryse OUVRIER,  
Swanny PERRIN,  
Valérie SAUTOU,  
Florian SLIMANO,  
Guillaume SUJOL.

**Charte graphique :**  
Philippe GARRIGUE  
Guillaume SUJOL

ISSN : 2107-7053

L'Observance hors-série est un magazine  
édité et distribué gracieusement  
par la Fédération Nationale des  
Syndicats d'Internes en Pharmacie  
(FNSIP).

Les images et photos utilisées dans  
ce support sont libres de droit.  
Merci de ne pas jeter ce magazine  
sur la voie publique après lecture !  
Retrouvez mensuellement le bulletin  
sur le site de la FNSIP :  
[www.fnsip.fr](http://www.fnsip.fr)



## Projet de qualification du DES de Pharmacie

### pour l'exercice en PUI, le bilan d'une année

*Cette année encore, ce dossier a occupé une partie du travail du bureau national et du conseil d'administration. Ce serpent de mer, quiescent depuis de nombreuses années mais néanmoins à l'esprit de tous, avait repris vie depuis 2010. Il a cette année connu un tournant majeur qu'il convient de rappeler : celui de l'approbation du concept par la majorité des acteurs. Les membres du bureau national, y compris les plus optimistes, ont pourtant saisi par la force des choses le fait que la route était encore bien longue. Petite rétrospective de cette année passée ...*

#### **Juin 2012 :**

Un nouveau bureau prend ses fonctions et espère bien confirmer les formidables avancées sur le dossier. A peine le temps de se mettre en selle qu'à la mi-juin, sous la pression de la présidente de l'Ordre des Pharmaciens, la section H prend officiellement position en faveur du projet. Cet accord tombe comme une évidence mais marque le début d'une vague de consultations ultérieures. Alors que seuls les avis de la section H et de la Fédération Hospitalière Privée (FHP) étaient attendus initialement, la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) décide de mener à l'été 2012 une vague de consultations à destination de dix organisations plus ou moins représentatives, à laquelle est rattachée la demande de positionnement auprès de la FHP.

#### **Septembre 2012 :**

Retour de l'ensemble des demandes de positionnement à la DGOS. Les seuls avis défavorables émanent logiquement des fédérations de l'hospitalisation privée (FEHAP et FHP). La FHP voit en ce projet une difficulté à venir pour le recrutement des seuls titulaires du DES de Pharmacie, et craint une révision salariale selon elle inéluctable. Ce retour, considéré comme maladroit, ne sera pas retenu par la DGOS dans la suite des discussions.

#### **Octobre 2012 :**

Le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens, à l'occasion d'une réunion de toutes les sections, fait acter officiellement le projet. Seule condition : les PUI des EHPAD et des SDIS (Services Départementaux d'Incendie et de Secours)

ne doivent pas intégrer le dispositif. Cette décision du CNOP marque la fin des consultations et atteste vraisemblablement de la fin de cette longue période de validation du concept. Une nouvelle étape a été franchie.

#### **Décembre 2012 :**

A la suite de discussions plus ou moins houleuses sur le projet entre pharmaciens titulaires et non-titulaires du DES sur les forums de discussion de l'Association pour le Développement de l'Internet en Pharmacie (ADIPh), la FNSIP décide de formuler un droit de réponse pour apporter des éléments de réflexion et éviter de créer le trouble. Ce droit de réponse reçoit un accueil très positif et est repris par certains acteurs du projet. La FNSIP confirme sa pleine légitimité dans son investissement dans ce projet.



# FEDERATION

## **Janvier 2013 :**

Après sollicitation de la DGOS par le coordonnateur national, le président de la conférence des Doyens de Pharmacie et la FNSIP, ces trois parties sont reçues le 30 janvier 2013 au ministère. La DGOS fait le bilan synthétique des principaux travaux menés et confirme la bonne avancée du dossier. En parallèle, les PUI des SDIS sont finalement intégrées dans le projet suite à la demande des pharmaciens de celles-ci et à l'accord de l'Ordre. La DGOS souligne cependant les réticences du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) à se positionner en faveur du projet, notamment à propos d'un contexte européen vraisemblablement défavorable. Contexte européen qui évolue cependant puisque une semaine avant la rencontre avec la DGOS, les socles communs de formation (qui permettent à un tiers d'Etats membres de créer un socle commun de formation en vue de l'acquisition d'un diplôme) seraient possiblement étendus à certaines professions bénéficiant de la reconnaissance automatique, dont celle de pharmacien. Cette proposition doit être votée par la commission européenne en juin 2013. En attendant, cette proposition est considérée comme un signal fort qui ouvre dans un avenir plus ou moins proche la voie aux spécialisations en biologie médicale et pharmacie hospitalière en Europe. Au niveau national, la DGOS compte revenir vers les trois parties conviées le 30 janvier avec une synthèse de la réunion et un projet de calendrier.

## **Février 2013 :**

La FNSIP, à la suite de réticences exprimées par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et remontées lors de la réunion du 30 janvier à la DGOS, rencontre le 8 février 2013 le service des formations de santé de la DGESIP (Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle). Parmi les points de discordance est évoquée la problématique de l'Europe. Selon la DGESIP, la réglementation européenne en vigueur ne permet pas actuellement de promouvoir des spécialisations en

pharmacie, malgré les travaux engagés pour la révision des qualifications professionnelles.

## **Mars 2013 :**

La FNSIP projette d'écrire une contribution en faveur de la qualification du DES de Pharmacie afin de constituer un dossier solide et utile pour l'avenir.

## **Avril 2013 :**

Après presque trois mois d'attente, la FNSIP constate au même titre que les autres acteurs du dossier que la DGOS n'est toujours pas revenue avec un projet de calendrier, et que la décision de promulguer un éventuel projet par voie décrétole ou législative n'est toujours pas tranchée. La FNSIP sort un communiqué de presse dans ce sens, une semaine après les Trente ans de notre Fédération. Cet événement pour tous les internes fut également le moment de rappeler que depuis les années 80 la FNSIP se bat pour la reconnaissance du DES de Pharmacie, sans suites jusqu'alors.

## **Mai-Juin 2013 :**

Nous approchons de la fin du mandat, et ne sommes pas en mesure à l'heure où sont écrites ces quelques lignes de savoir si nos instances respectives se seront re-saisies du dossier. A la mi-juin, la commission européenne du marché intérieur et de la protection des consommateurs doit voter définitivement en faveur ou non de l'extension de la possibilité de création de socles communs de formations pour la profession de Pharmacien, et nous avons bon espoir que le vote aille dans ce sens, ouvrant potentiellement la voie aux spécialisations en Pharmacie. En parallèle, la FNSIP projette de rencontrer le cabinet du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche avec les autres acteurs, et tente de se rapprocher des associations d'étudiants en pharmacie (EPSA) et de pharmaciens hospitaliers (EAHP) au niveau de l'Europe. Nous espérons en parallèle la sortie de notre contribution dans les meilleurs délais.

Ce véritable serpent de mer aura donc encore cette année mobilisé le bureau et l'ensemble du conseil d'administration tout au long de notre mandat. Nous avons tenté d'activer de nombreux leviers et avons démarché l'ensemble des instances compétentes pour démontrer, si tant est qu'il le faille encore, le bien-fondé de notre démarche. Ce processus sera long, mais nous ne partons plus de rien depuis 2011. Chaque pierre amenée participe à la construction de l'édifice, et nous osons croire que rien n'est vain.

*F.S., F.G.*

# FEDERATION

## Réforme de la biologie médicale : quand les internes descendent dans la rue pour défendre leur avenir !

*Ce printemps 2013 a vu la fin tant attendue du feuilleton législatif de la loi portant réforme de la biologie médicale commencé depuis plus de deux ans. Cette ultime proposition de loi (PPL) est portée par le Sénateur Jacky Le Menn. Elle est déposée le 19 décembre 2012 au Sénat pour un examen fin janvier avant son passage à l'Assemblée Nationale. Comme toujours, la FNSIP a défendu une biologie médicale telle que les internes la conçoivent : une biologie médicale éthique, indépendante et de qualité mais également de proximité et au service des patients.*

**Une biologie de qualité** passe avant tout par la nomination de personnes dûment diplômées et possédant toutes les connaissances et compétences en biologie médicale requises pour l'exercice de cette spécialité en CHU.

**Une biologie médicale de proximité au service des patients** est garantie par le maintien du maillage territorial des laboratoires de biologie médicale, or ce maillage est de plus en plus mis à mal par la financiarisation galopante de la profession et la concentration des plateaux techniques détruisant la biologie médicale de proximité, capable de répondre à l'urgence.

Si le bilan du passage dans les deux chambres est positif sur certains points de la PPL (Ordonnance Ballereau ratifiée mettant fin à un vide juridique de 3 ans, abolition des ristournes, autorisation du seul prélèvement en dehors des laboratoires de biologie médicale, possibilité de remplacements pour les internes, prise en compte des examens urgents dans l'organisation territoriale des laboratoires), il reste cependant plusieurs items sensibles.

Tout d'abord, le très médiatique article 6 permettant à des médecins ou pharmaciens non titulaires du DES de Biologie Médicale d'être nommés sur des postes de MCU-PH ou PU-PH dans les laboratoires de biologie médicale au sein des CHU. Si nous, les internes, sommes favorables à une pluridisciplinarité au sein des équipes d'innovation et de recherche dans les CHU, nous ne pouvons que déplorer la non réciprocité de cet article et le mépris pour notre formation dont la rédaction actuelle et l'exposé des motifs du gouver-

nement rabaisse la biologie médicale au rang de sous-spécialité médicale.

Puis, c'est l'article 8 qui, censé stopper la financiarisation de la profession, n'est pas en mesure de réellement juguler et contrôler la financiarisation programmée du secteur. Que ce soit au sujet de l'encadrement des contrats de travailleur non salarié (TNS) très souvent en ultra-minoritarat dont le statut est malheureusement détourné pour les avantages fiscaux qu'il procure. Les règles de transparence des contrats sont aussi au cœur des discussions, la publication des clauses statutaires et extra-statutaires (qui sont des moyens utilisés pour assujettir les biologistes aux financiers) n'est toujours pas obligatoire. L'Assemblée Nationale a voté une rédaction d'article très en deçà des espérances de la jeune génération.



# FEDERATION



En réponse aux débats qui ont animé les bancs de l'Assemblée Nationale en séance publique le lundi 25 mars 2013, et le mépris du gouvernement porté à notre diplôme, la FNSIP a appelé à un mouvement de grève illimitée des gardes et astreintes à compter du 2 avril 2013, puis à une journée de grève nationale de toute activité avec un appel à manifester, le lundi 8 avril 2013, avant-veille de la Commission Mixte Paritaire (CMP). Comme leurs aînés qui avaient manifesté le 29 juin 2011, ce sont donc près de 500 internes en biologie médicale qui sont venus à Paris pour exprimer leur désaccord sous les fenêtres du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé pendant que leurs représentants nationaux étaient reçus au cabinet de Mme la Ministre. Encore une fois, la jeune génération a montré qu'elle ne voulait pas d'un modèle délétère de biologie médicale. Une biologie médicale déshumanisée et démedicalisée alors que l'esprit même de la loi est de renforcer ce rôle médical de la biologie !

Lors de la **CMP**, les parlementaires ont pris acte de cette mobilisation, et bien que **la rédaction de l'article 6 soit maintenue en l'état**, certaines dispositions de la PPL et notamment **l'encadrement du statut de TNS** ont montré une **évolution favorable** du texte. Il en est de même pour **la publication des causes extra-statutaires\*** qui serait alors **systématique et inopposable** en cas de non publication. Les deux chambres devaient voter le texte dans la foulée, or avec les problèmes de calendrier et l'encombrement des chambres par d'autres textes, la PPL n'est toujours pas votée par la CMP. Les dates prévisionnelles de votes sont les 14 et 16 mai 2013 à l'heure où nous écrivons ces lignes. Nous espérons que ce texte sera rapidement adopté pour que l'on puisse travailler ensuite sur les décrets d'application et finaliser enfin cette réforme tant attendue.

Quelle que soit l'issue du vote, vous, les internes, pouvez être fiers de votre mobilisation, car c'est en se battant aujourd'hui que l'on construira ensemble la biologie médicale de demain.

L.L.

\* **Clauses extra-statutaires** : ce sont des clauses non insérées dans les statuts et non publiées. Si un signataire de ces clauses extra-statutaires viole les clauses, il engage alors sa responsabilité contractuelle pour non exécution du contrat.

## Statut des Internes : retour sur les évènements de l'automne 2012

*Suite aux mouvements de grève initiés par l'ISNIH (médecins de spécialités) à l'automne 2012 auquel s'était associée la FNSIP, un groupe de travail sur les conditions de travail des étudiants, internes et assistants a été mis en place. Ce groupe de travail avait pour objectifs de répertorier des difficultés de fonctionnement et autres revendications, d'y proposer des réponses et solutions, d'évaluer leur bonne application dans le temps.*

Un rapport synthétique des travaux et conclusions de ce groupe de travail a été remis lors de la réunion conclusive en février 2013. Ils sont classés en trois objectifs :

- Améliorer les conditions de travail et prendre en compte les contraintes de sujétions liées à leur exercice ;
- Réaffirmer et renforcer les aspects formation et recherche de l'exercice des professionnels concernés ;
- Garantir la protection des praticiens en formation et la qualité du dialogue social.

L'ensemble des conclusions vous a été présenté à l'occasion du congrès de Lyon, alors que le rapport n'était pas encore publié officiellement. Entre temps, la FNSIP a formulé des remarques et critiques à l'égard de ce rapport, que vous pouvez retrouver sur notre site internet. Nous reprendrons ici uniquement les conclusions et projet principaux qui sont directement applicables aux internes en Pharmacie :

### **Reconnaître l'investissement des professionnels de santé en formation**

- ☑ Revaloriser les gardes et astreintes des internes : une revalorisation du montant d'indemnisation des gardes (+4%) est prévue pour mai 2013. L'intérêt du maintien du système de la demi-garde dans le cadre de la permanence des soins va être évalué.
- ☑ Prendre en compte les délais de délivrance du DES par l'Université, souvent incompatibles avec la date officielle et effective de prise de poste.
- ☑ Revaloriser l'indemnité de sujétion des internes de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année.

### **Améliorer l'accueil des étudiants et des Internes**

- ☑ Clarifier les conditions d'hébergement et de restauration des internes et des étudiants lors des gardes, ainsi que

les conditions de prise en charge et de valorisation des avantages en nature. Il est de même proposé d'inciter les établissements à adopter une politique volontariste en matière de rénovation des internats.

### **Valoriser les activités universitaires et de recherche**

- ☑ Sanctuariser les deux demi-journées universitaires des internes : clarifier leur statut et observer le respect effectif via un mode opératoire associant les représentants des Internes, directions d'établissements de santé, présidences de CME et Doyens de faculté ; appuyer sur le caractère obligatoire et opposable de ces deux journées dès lors qu'un planning des cours des internes est transmis par le Décanat (Doyen) en début de semestre.
- ☑ Accroître l'accès aux années recherches des Internes.

### **Renforcer la concertation et le dialogue social**

- ☑ Associer les représentants des Internes et étudiants à l'organisation des gardes et astreintes, c'est-à-dire de modifier la composition de la Commission de l'Organisation de la Permanence des Soins (COPS) afin d'y formaliser la présence des deux représentants des Internes.

### **Mieux prévenir les risques liés à l'exercice professionnel**

- ☑ Garantir l'application du repos de sécurité des Internes et étudiants. Il s'agit de confirmer l'application stricte et complète du repos de sécurité pour les internes et étudiants dès le 1<sup>er</sup> février 2013, le repos de sécurité devant s'entendre comme exclusif de toute activité universitaire, ambulatoire et hospitalière.
- ☑ Améliorer l'organisation des gardes et astreintes, préserver leur caractère formateur via la sécurisation du recours à un sénior et rappeler la réglementation

# ACTUALITES

relative à l'organisation des gardes et à la protection des internes (respect du nombre maximal de gardes ou d'astreintes et du nombre minimum d'internes pour constituer un tour de garde).

Entre temps, la FNSIP a été sollicitée par le Ministère et a sollicité en retour le Conseil d'Administration sur les modalités envisageables pour la revalorisation de l'indemnité de sujétion notamment. A l'heure actuelle, nous ne pouvons en dire davantage, mais soyez assurés que la FNSIP joue pleinement son rôle aux côtés des autres organisations d'internes pour que les différentes enveloppes débloquées soient distribuées de la façon la plus juste possible. A ce

titre, il est envisagé au niveau ministériel, en accord avec les différentes organisations syndicales, que certaines enveloppes soient fusionnées.

Lors de la conclusion du groupe de travail le 13 février dernier, il a été convenu deux nouvelles réunions semestrielles dont la première s'est tenue ce 31 mai. Sur la base des réactions de la FNSIP à la suite de la publication du rapport, nous saurons être attentifs à l'occasion de ces réunions ministérielles, aux côtés de nos collègues internes de médecine, à la réelle mise en application des mesures proposées.

C.N., F.S.



**SERVIER** Campus

[www.servier-campus.fr](http://www.servier-campus.fr) :

*le site Servier à destination des étudiants et jeunes diplômés*



## Compte-rendu de la soirée « Les 30 ans de la FNSIP »

*Le bureau 2010-2012 avait eu une dernière idée pour clore son mandat : célébrer le jubilé de perles de notre fédération. Déclaration du Comité des 30 ans à la préfecture, un brin d'organisation, quelques centaines de mails et le soutien sans faille de nos partenaires... le 12 avril 2013 arriva.*



Arrivés au lieu du grand rendez-vous, l'ascenseur rapide de la Tour Montparnasse nous propulse au sommet du gratte-ciel, dans le ciel parisien. Cette soirée événement n'est-elle pas à l'image de la FNSIP ? L'intersyndicale est née lors d'une grève des internes en médecine et pharmacie. Depuis 1983, que de combats menés et d'efforts conjugués qui ont permis aux associations et syndicats locaux de se rassembler pour parler d'une seule voix, avec la force qu'on lui connaît aujourd'hui.

Les badges des invités attendent avec fébrilité d'être piqués sur le revers des costumes.

Très vite, Etienne Vandevoorde arrive : enfin, nous pouvons mettre un visage sur le fondateur et signataire des premiers statuts, quelle émotion ; et nous lisons dans son regard son étonnement à l'idée de se revoir au cœur de l'intersyndicale 30 ans auparavant ! Lui emboîtent le pas ses partenaires de l'époque qui se reconnaissent et renouent rapidement, après 30 ans. Plusieurs membres des anciens bureaux et anciens acteurs de l'internat en pharmacie nous rejoignent, de François Chast à Raphaël Bérenger, chacun tient dans son cœur un fragment de cette fresque chronologique de l'internat.

Nous accueillons nos autres convives : représentants de FNSBPAH, du SDB, du SYNPREFH, du SNBH, de l'ANEPF, de l'ISNIH, de l'ASSIPHAR, du FNSPHU, du SNPHU, du SLBC, du SJBM, de l'Ordre national des pharmaciens et bien évidemment des administrateurs actuels et internes de la FNSIP. Tous ont répondu présents, comme ils le sont tous les jours à nos côtés dans nos actions syndicales. Certains Doyens et coordonnateurs sont également venus nous rencontrer dans cette ambiance des plus conviviales.

Les coupes de champagne trinquent, les anciens se retrouvent avec joie déplorant s'être perdus de vue, tous se racontent et plus précisément la racontent cette aventure de la FNSIP.

Les éclats de voix cessent quand Olga Adamiec, présidente de la soirée événement prononce son discours d'ouverture. Une fois passées les quelques difficultés sur la prononciation de Vandevoorde et retracé l'historique de la FNSIP, Olga donne la parole à M. Lemoign. Dans sa délicate posture de représentant de la DGOS, il s'est posé en pacificateur des tensions actuelles. « Tant au niveau de la pharmacie que de la biologie, l'histoire vous donnera raison » a-t-il ponctué son discours ; Jean-Gérard Gobert opine, cette phrase du haut de la Tour Montparnasse raisonnera longtemps, nous l'espérons.

# ACTUALITES



*Bureau fondateur*

Les petits groupes se font et se refont à mesure que la nuit tombe, les anecdotes d'anciens internes resurgissent, les jeunes que nous sommes ne cessons de réaffirmer notre attachement à préparer l'avenir... amis, collègues, confrères, autant de liens, autant de débats, autant de raisons de savourer cette soirée suspendue dans le temps. Organisateurs, nous assistons au résultat tant espéré, la magie de la rencontre opère, la Tour Eiffel habillée de lumière en toile de fond.

Les discours reprennent un peu plus tard avec le témoignage d'anciens bureaux, amusés de se retrouver sur l'estrade comme si quelque chose se répétait.

Raphaël Bérenger, représentant Groupe Pasteur Mutualité, ouvre ce deuxième acte de discours en partageant son expérience et son émotion d'ancien président de la FNSIP en 2009 et 2010. Etienne Vandevoorde, président en 1983 prend sa suite et rend hommage aux bureaux fondateurs, qui ne tardent pas à le rejoindre sur l'estrade. Pierre-Yves Chambrin, président en 1984, témoigne de la vivacité et la

solidarité des internes lors de la grève générale qui a vu naître la FNSIP sous l'impulsion des internes toulousains. Didier Lecoite et Wladimir Chelle, président et vice-président en 1992, viennent à leur tour expliquer avec quelle impétuosité ils ont défendu la revalorisation du statut de l'interne en pharmacie et la création d'un CHU pharmaceutique.

L'heure de souffler les bougies sonne et la soirée continue de dérouler ses surprises. Les retrouvailles sont immortalisées, les numéros échangés et chacun peut repartir avec cette subtile sensation partagée : la FNSIP est une magnifique façon d'aimer l'internat... intemporelle aussi.

Nous remercions chaleureusement les Amis de la FNSIP partenaires de longue date, M. et Mme Gaudeau du Groupe Pasteur Mutualité ainsi que CMV Médiforce du Groupe BNP Paribas pour leur soutien sans faille. Merci à tous ceux qui ont eu ce souvenir ému de la FNSIP, ceux qui transpirent pour elle aujourd'hui et ceux qui l'animeront demain.

G.S.



*Comité d'organisation des 30ans*

# DOSSIER

## FNSIP :

## retour sur 30 ans d'existence !



Dans ce dossier, nous vous proposons de revenir sur la soirée des trente ans de la FNSIP, à travers trois des discours présentés lors de la soirée des 30 ans de la FNSIP :

- Le discours d'ouverture de la soirée, par Olga Adamiec, ancienne VP PIBM pour la FNSIP et présidente du comité d'organisation des 30 ans
- Le discours des co-présidents actuels de la FNSIP, Florian Slimano et Sylvain Millet, qui dressent un état des lieux de la position de la FNSIP dans le paysage actuel de la santé, soulignant l'évolution de la FNSIP depuis ces trente dernières années
- Le discours de Raphaël Bérenger, ancien président de la FNSIP et administrateur actuel de Groupe Pasteur Mutualité, qui retrace trente ans d'échanges collaboratifs et constructifs avec l'un de nos plus fidèles partenaires

Par ailleurs, vous pourrez retrouver **un hors-série complet « spécial 30 ans de la FNSIP »** sur notre site internet [www.fnsip.fr](http://www.fnsip.fr) ou via les listes de diffusion, dans lequel vous retrouverez :

- L'historique des quatre filières de l'internat de Pharmacie : biologie médicale, Pharmacie, PIBM et Innovation Pharmaceutique et Recherche
- Les interviews de deux autres anciens présidents à deux moments charnières de l'histoire de la FNSIP : le président fondateur et le président du premier congrès de la FNSIP
- Une galerie de photos portant sur les trente dernières années d'existence de la FNSIP.

Très bonne lecture à tous !

M.O.

## Discours d'ouverture de la soirée, par Olga Adamiec

*Monsieur le sénateur, mesdames et messieurs les professeurs, mesdames et messieurs les doyens, mesdames et messieurs les présidents et anciens présidents de la FNSIP, chers collègues, chers amis.*

Je tiens tout d'abord au nom de la Fédération Nationale des Syndicats d'Internes en Pharmacie et du comité d'organisation des 30 ans à vous remercier chaleureusement de votre présence. L'idée de cette soirée a émergé il y a quelque mois à l'issue du mandat du précédent bureau de la FNSIP. Après 1 à 2 années de mandat et de dur labeur, nous avons souhaité rendre hommage à cette association qui finalement nous a tant apporté. En effet, je crois sincèrement que ce qui nous a tous poussé à nous investir dans cette folle aventure qu'est la FNSIP, c'est l'envie d'améliorer notre internat, notre formation et de mettre nos expériences au profit de tous les internes de France. Mais au-delà de cet investissement, la FNSIP a également été pour nous l'occasion de participer activement à la construction de notre avenir, d'apprendre, de mûrir, de faire des rencontres enrichissantes, des amitiés... Oui, nous souhaitons rendre hommage à cette association.

Nous souhaitons également vous remercier, vous tous, le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche d'avoir placé cette soirée sous votre haut patronage ; sénateurs et députés, pour votre écoute ; coordonnateurs et doyens avec qui nous travaillons régulièrement ; nos partenaires et collaborateurs notamment Groupe Pasteur Mutualité, CMV Médiforce et l'Ordre National Des Pharmaciens sans qui cette soirée n'aurait pas eu lieu et pour tous les projets que nous avons menés ensemble, les anciens bureaux de la FNSIP, le Comité d'Administration, internes et anciens internes qui faites la force de la FNSIP et sans qui celle-ci n'aurait pas de sens.

Bien entendu, cette soirée est aussi l'occasion de mieux se connaître, de procéder à un rapprochement intergénérationnel, de souder nos liens afin de continuer d'avancer dans le même sens et de nous adapter au mieux, ensemble, à l'évolution de notre métier de pharmacien ou de médecin. Ce qui nous tenait particulièrement à cœur, à nous organisateurs et anciens bureaux, était de retrouver ou rencontrer

les anciens bureaux de la FNSIP. Nous avons essayé de reconstituer l'histoire depuis 1983, année de la création de la FNSIP, et de contacter les anciens bureaux. Tous ceux que nous avons pu contacter n'ont pas pu venir à notre grand regret. Nous voulons vous remercier d'autant plus chaleureusement, vous anciens membres, qui nous honorez ce soir de votre présence parmi nous.

Je crois que ce que nous partageons tous ici est cet attachement profond à l'internat. L'internat qui représente pour nous tous 4 années importantes de notre formation, de notre vie professionnelle.



# DOSSIER



Je ne parlerai pas de la fondation de la FNSIP, M. Etienne Vandevoorde, président fondateur en parlera sans doute bien mieux que moi. Mais je tiens toutefois à souligner que durant ces 30 années d'existence, la motivation a toujours été présente et que dans des contextes différents le combat, les problématiques soulevées, les actions menées et le but à atteindre étaient finalement similaires. M. Vandevoorde nous a confié les missions principales du bureau fondateur : la nécessité de faire état des lieux de l'internat en pharmacie, de faire connaître l'internat et assurer la représentativité de la FNSIP, de définir le statut de l'interne, de diversifier les terrains de stages et améliorer la formation. Quel bureau n'a pas soulevé ces problématiques face à un métier en constante évolution et à l'exigence d'excellence de la profession ? La FNSIP continue d'assurer ces missions fondamentales et je sais maintenant, en tant qu'ancienne, à quel point cette continuité est essentielle.

La FNSIP a de multiples facettes. En effet, elle représente l'internat, l'internat en pharmacie et en réalité plutôt quatre formations, distinctes mais entrelacées qui mènent à autant de carrières différentes qu'il y a d'internes, avec leurs propres problématiques que la FNSIP défend avec ferveur. La biologie médicale qui connaît depuis quelques années de nombreux remous, la pharmacie hospitalière qui peine à obtenir sa qualification et dont on parlait déjà en 1983, sans oublier les deux formations moins connues mais bien pré-

sentes : PIBM, cette filière dite industrielle et qui doit s'adapter sans cesse au besoin de la profession, et IPR, la filière recherche qui peine à trouver sa place dans l'organisation hospitalière actuelle.

Concernant l'histoire de la FNSIP je vous invite à découvrir des documents que nous avons réussi à récolter au niveau du stand historique et de découvrir la présentation qui sera passée sur les écrans tout au long de la soirée. Si vous le souhaitez un livre d'or est également à votre disposition. Par ailleurs, je vous invite à vous rendre sur la terrasse panoramique du 59<sup>e</sup> étage où vous pourrez admirer la vue sur Paris.

Pour conclure je souhaite encore une fois remercier nos partenaires Groupe Pasteur Mutualité, CMV Médiforce et l'Ordre National Des Pharmaciens. Merci à GPM et CMV pour toutes ces années passées à nos côtés, de votre soutien et tous les projets que nous avons menés ensemble et qui vous seront présentés en 2<sup>e</sup> partie de soirée.

[La parole est ensuite donnée à M. R. Le Moign, de la Direction Générale de l'Offre de Soins]

O.A.

## Discours des co-présidents de la FNSIP

*Mesdames et messieurs les Députés, mesdames et messieurs les Sénateurs, monsieur le Directeur, mesdames et messieurs les Professeurs, mesdames et messieurs les représentants de l'Ordre des Pharmaciens, chers partenaires, chers collègues, chers amis.*



C'est un immense plaisir et un réel honneur pour moi de pouvoir remercier les personnes présentes ce soir. Nous réunissons en effet en ces Rencontres l'ensemble des acteurs du monde de l'Internat en Pharmacie, et votre présence est un signal fort, en ces temps troublés, qui est envoyé à notre Fédération et de fait à tous les internes en Pharmacie de France. En effet, la FNSIP a toujours fonctionné sur un modèle ouvertement démocratique, n'exprimant qu'une voix, celle de ses adhérents. C'est en conservant cette ligne de conduite qu'elle s'est forgée, tout au long de ces années, sa notoriété. C'est elle qui me permet de dire aujourd'hui que la FNSIP représente l'ensemble des internes en Pharmacie de France, répartis au sein des 23 villes de faculté. Cette notoriété acquise lui permet également d'être aujourd'hui présente et représentée à la hauteur de ses ambitions.

Elle est présente en effet par l'essor qu'elle a su donner à sa communication, initiée par quelques courageux il y finalement peu de temps au regard de trente années d'existence. Ils ont inscrit dans la continuité la rédaction d'une

revue quadrimestrielle : l'Observance Hors-Série. En parallèle, vous trouverez ce soir le désormais célèbre « Guide de l'interne en Pharmacie », dont notre bureau a eu la plaisir d'éditer la troisième édition. La FNSIP, c'est aussi son site internet, dont la deuxième version a été mise en ligne à l'occasion de notre dernier congrès et que je ne saurais trop vous conseiller comme source principale d'information sur l'internat en Pharmacie. Notre Fédération a désormais pris son envol en étant présente également sur les principaux réseaux sociaux, ce qui lui permet une omniprésence sur les thématiques de l'internat en Pharmacie et les métiers qui y sont liés. A tous ceux qui ont participé de près ou de loin à ces différents travaux, je veux les remercier ce soir. Et je n'oublie pas parmi ceux-ci nos partenaires historiques qui ont pleinement joué leur rôle. Qu'ils trouvent à travers ces Rencontres l'expression de nos sincères remerciements.

La présence de la FNSIP ne peut être dissociée de sa représentativité. Qu'il s'agisse de nos Doyens de Pharmacie, de nos coordonnateurs de diplôme, des syndicats professionnels, des Fédérations étudiantes représentatives ou encore de certaines instances ministérielles. Et la liste n'est pas exhaustive. Représentée et respectée donc, dans la volonté affirmée de bonne entente mais avant tout dans la volonté de représenter l'intérêt les internes lorsqu'il survient des points de discord. Cette présence au sein d'un nombre important et diversifié d'organes nous donne l'occasion de remercier ce soir les étudiants en Pharmacie et les internes de spécialité pour leurs soutiens respectifs lorsque nous en avons eu besoin.

J'ai déjà eu l'occasion d'en évoquer certains, mais l'histoire de la FNSIP et son parcours jusqu'à aujourd'hui est intimement lié aux différents partenariats que nous avons su tisser durant toutes ces années. Les récents événements à l'échelle nationale, que nul n'ignore dans l'assemblée, ont entamé la confiance de nos concitoyens en la Santé, en le Médicament, à l'encontre des complémentaires Santé. Les

industriels notamment ont été très vite montrés du doigt avec peu de retenue parfois, alors que la vraie question se trouve dans la définition que l'on a et que l'on veut de la relation de partenariat. Deux mondes si proches ne peuvent s'ignorer, et la FNSIP s'applique en collaboration avec ses partenaires industriels historiques ou plus récents à démontrer que cette relation peut être saine et réfléchie pour un bénéfice mutuel, dès lors qu'elle est originale et ne peut prêter à dérives. Nous savons également différencier un organisme de prévoyance qui œuvre pour la Santé car composé de professionnels de Santé, en opposition à d'autres organismes qui n'ont vraisemblablement pas les mêmes objectifs.

La FNSIP représente l'ensemble des internes en Sciences Pharmaceutiques et Biologie Médicale, tous internes des Hôpitaux. Elle a pour mission de défendre l'intérêt des internes et, statuts communs oblige, est sur ce point intimement liée aux autres organisations d'internes. Je pense notamment à celle représentant les internes en spécialité médicale. Qu'ils soient vivement remerciés de leur présence à nos côtés ce soir comme dans la défense de l'intérêt des internes des Hôpitaux. Nous espérons à ce sujet avoir nous aussi un jour une place à leurs côtés dans les discussions de démographie des professions de Santé, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle et reste un des seuls points contradictoire avec la position représentative que notre Fédération ambitionne. Les derniers travaux à ce sujet confirment pourtant la réelle nécessité pour nos instances ministérielles de nous considérer comme potentiel partenaire qualifié de l'Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé.

En parallèle de cette mutualisation des combats, l'internat en Pharmacie possède quelques spécificités qu'il est bon de rappeler. Parmi celles-ci, le fonctionnement en inter-région est un fonctionnement dont la remise en cause est quasi-annuelle. Ne nous trompons pas : ce système a montré à de nombreuses reprises ses limites, dès lors qu'il est confronté à un fonctionnement régional par exemple. Il conserve néanmoins de solides avantages, notamment celui de l'ouverture d'esprit de l'interne, indispensable à l'exercice des futurs professionnels de Santé que nous sommes. La FNSIP saura consulter l'ensemble de ses adhérents si ce système devait être remis en question. Elle n'acceptera pas en revanche d'être mise en porte-à-faux sur des questions comme celles-ci, et l'a déjà signifié par le passé. Enfin, notre Fédération se battra toujours pour que la recherche, qu'elle quelle soit, fasse partie intégrante de nos cursus, et qu'elle

soit une réalité plus qu'une simple ligne dans un texte de Loi.

La formation des hospitalo-universitaires de demain passe par l'investissement en nous que nos maîtres consentiront à réaliser aujourd'hui.

Au-delà de la défense et de la promotion de l'internat en Pharmacie, la FNSIP s'est engagée depuis bien longtemps dans celles des professions que constituent celles de biologiste médical et de pharmacien hospitalier. S'agissant de cette première, je pense que l'équipe en charge de l'organisation de cette soirée s'imaginait mal il y a quelques mois que la PPL portant réforme de la biologie médicale allait découler sur un mouvement de protestation des internes et jeunes biologistes médicaux 4 jours avant l'évènement, avec une CMP qui nous rend ses conclusions hier soir seulement ! Le hasard fait bien les choses puisque c'est en ces temps troublés que la FNSIP n'a jamais aussi bien trouvé sa place et justifié son existence. Le travail acharné des membres du bureau national auquel il faut ajouter un soutien indéfectible des membres du conseil d'administration, une collaboration solide avec les autres organisations syndicales de jeunes biologistes et de jeunes médecins. La FNSIP se bat depuis maintenant 30 ans pour défendre l'internat en pharmacie et tous ses débouchés. La biologie médicale, dont le DES a été créé en 1984 en fait partie. La FNSIP défend une biologie médicale éthique et de qualité, mais également une biologie de proximité, en clair, une biologie médicale au service des patients. En effet, si les internes sont descendus dans la rue par deux fois en moins de deux ans, c'est bel et bien pour défendre cette vision de la biologie médicale. Que ce soient les modalités de nominations de praticiens non-biologistes médicaux en CHU ou encore la trop faible limitation de la financiarisation galopante du secteur libéral et la situation précaire du statut des jeunes biologistes dans ce secteur, certains articles de cette proposition de projet de loi ne sont toujours pas garants du modèle de biologie médicale qui nous semble de plus en plus efficient et c'est pour cela que les internes se sont mobilisés. Et quelle que soit l'issue de cette loi, la FNSIP continuera de se battre pour défendre encore et toujours l'avenir de la biologie médicale mais également l'avenir professionnel de tous les futurs biologistes médicaux que sont les internes. La FNSIP se veut donc fédératrice, et c'est pourquoi depuis le début de cette année, la FNSIP représente désormais tous les internes de biologie médicale, qu'ils soient issus de la filière médicale ou de la filière pharmaceutique.

# DOSSIER

La Pharmacie Hospitalière est une discipline et une profession qui, à l'occasion des réformes de 1983, a adopté une formation telle qu'on la connaît aujourd'hui. Cette formation correspond, au même titre que la biologie médicale et que de nombreuses autres spécialités médicales, à un internat d'une durée de 4 années. Cette formation mise en place il y a désormais trente ans par des visionnaires a anticipé la diversification et la spécialisation que requiert l'exercice de la pharmacie hospitalière à la française. L'apothicaire des hôpitaux n'est plus. Il est aujourd'hui un professionnel de Santé pivot puisqu'il a une position centrale dans les hôpitaux. Il est au carrefour de la sécurisation du circuit du médicament, de l'efficacité des soins, de la sécurité du patient face à la préparation et à la dispensation de nombreux traitements exclusivement hospitaliers, et garant aussi de la sécurité d'utilisation des instruments chirurgicaux toujours plus complexe. Il est *in fine* pleinement conscient et responsable de la tâche qui incombe au pharmacien hospitalier, celui de la sécurité de nos patients, et de tous nos concitoyens. C'est pourquoi aujourd'hui les évolutions et les ambitions de la pharmacie hospitalière sont assurées par une formation adaptée. Adaptée oui, mais pas pour autant respectée. Alors que l'Europe évoquait déjà en 1985 des éléments relatifs à une spécialisation en pharmacie hospitalière, celle-ci n'est toujours pas qualifiante aujourd'hui. Le passé est parfois douloureux, et bon nombre de bureaux successifs de la FNSIP peuvent entrevoir en mes mots la dure réalité de ce véritable serpent de mer. Et pourtant. C'est dans le cadre d'une collaboration entre l'ensemble des acteurs de l'internat en Pharmacie, en particulier les syndicats professionnels et coordonnateurs de diplôme, que nous avançons. Une première étape, pourtant évidente à nos yeux, a été la validation du concept. Cette étape franchie aujourd'hui est le fruit du travail titanesque de mes prédécesseurs, et je tiens à les en remercier sincèrement au nom de tous les internes en Pharmacie de France. Nous avons confiance en l'avenir et en nos autorités ministérielles, et sommes certains qu'ils sauront porter ce projet à nos côtés pour la suite des travaux. Cela fait cependant trente ans que notre Fédération, et l'ensemble des internes, attendent cela. Nombreux sont ceux qui se sont résignés.

Les autres s'impatientent.

Cette petite revue de l'actualité de l'internat en Pharmacie, si elle permet d'apprécier le travail considérable que la FNSIP et son conseil d'administration accomplissent depuis trente ans, donne cependant une saveur particulière à cette soirée.

Nous devons être partagé entre fierté et admiration du travail accompli d'un point de vue rétrospectif, et pourtant appréhension face à l'ampleur des travaux en cours et à venir.

C'est sur ces deux aspects que la FNSIP démontre encore ce soir le caractère indispensable de sa présence dans le paysage associatif et syndical de nos professions.



Je finirai comme j'ai commencé, par remercier l'ensemble des personnes présentes ce soir. Nos représentants ministériels, parlementaires, ordinaires, universitaires. Nos partenaires industriels, institutionnels et autres. Nos partenaires historiques sans qui cette Rencontre n'aurait pu avoir lieu, et sans qui la FNSIP ne pourrait exister. Nos collègues internes en médecine, étudiants en Pharmacie ou autre, tout ceux qui sont à nos côtés dans des combats communs ou non. Merci évidemment à tous ceux qui ont un jour participé de près ou de loin à la construction et à l'essor de notre Fédération, à tous les anciens bureaux de la FNSIP donc. A Olga, qui peut être fière d'elle et de son équipe pour avoir rempli leur pari d'organiser les Trente ans de la FNSIP.

Merci enfin à notre conseil d'administration de continuer en 2013 à faire vivre plus qu'activement notre Fédération. Merci à tous ceux qui saisissent la chance d'être interne aujourd'hui pour bâtir au mieux la santé de demain.

F.S., S.M.

## Discours de Raphaël Bérenger, ancien président de la FNSIP et administra- teur du Groupe Pasteur Mutualité

Bonjour à tous,

*Je me présente, je suis Raphaël Bérenger, Pharmacien Biologiste au Centre Hospitalier de Falaise depuis 2010, et ancien président de la FNSIP. J'ai également été élu administrateur de Groupe Pasteur Mutualité, et c'est donc avec ces deux casquettes que je prends la parole ce soir.*



Je tiens avant tout à remercier la FNSIP et tout particulièrement l'équipe organisatrice des "30 ans". Lorsque le projet nous a été présenté, ce fut avec enthousiasme et entrain que nous avons soutenu l'événement. Les relations solides qui lient ces deux structures datent du début, c'est-à-dire depuis 30 ans, et n'ont cessé d'évoluer et de se renforcer tout au long de la vie de la FNSIP. Roland Creusevau, Président de GPM Pharmacien, et le Dr Bruno Gaudeau Président de Groupe Pasteur Mutualité, présents tous les deux ce soir, m'ont proposé d'intervenir pour incarner le fruit de nos relations constructives, et c'est avec grand plaisir que j'ai accepté.



J'ai donc été interne en Biologie Médicale à Caen, de 2006 à 2010. Quatre ans d'internat, mais également 4 ans élu au bureau de la FNSIP. Tout d'abord en tant que Vice Président à deux reprises (aux affaires européennes et en biologie médicale), et enfin en tant que Président, pour deux mandats. C'est donc avec un

grand plaisir que je suis ici, avec vous internes et anciens internes, ce soir, pour célébrer ces 30 années passées, au cours desquelles la FNSIP a su relever de nombreux défis, a su s'entourer des bons partenaires afin de mettre au point différentes actions et projets pour les internes, et surtout d'asseoir son image en tant qu'unique fédération représentant l'ensemble des internes en Pharmacie, tant sur le ver-

sant politique, que sur celui de la formation, sans oublier le côté scientifique. Le fait que cette soirée exceptionnelle soit placée sous le haut patronage du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, en est la plus belle preuve.

Lorsque j'ai débuté à la FNSIP, le travail de représentation de cette fédération était déjà véritablement reconnu par les internes, bien évidemment, mais également par les tutelles, les partenaires et l'ensemble de la scène politique en place. Malheureusement, il restait deux défis non négligeables que la FNSIP devait relever : une ouverture vers des activités "non politiques", une communication plus ouverte vers les internes et les institutions. C'est pourquoi nous avons travaillé pour nous améliorer dans ces deux voies. Nous avons mis en place le concours de Poster (permettant une reconnaissance de l'investissement scientifique, qui est le coeur même de nos formations pour nos professions). Nous avons également imaginé une petite communication sous forme A4, recto-verso, pour consolider la communication, que nous avons appelé l'Observance. Quel meilleur nom aurions-nous pu imaginer pour un outil de communication, surtout à destination de pharmaciens ! Et forts de ce succès, nous avons également mis en place les Hors Séries de l'Observance, véritables magazines papiers, en couleur et gratuits. J'ai d'ailleurs toujours plaisir quelques années plus tard de constater qu'ils s'enrichissent, et de les feuilleter sur le site internet.

Au printemps 2009, au congrès de Nantes, nous avons réussi à inviter pour la première fois, les représentants du ministère de la santé en charge d'une réforme, et non des

# DOSSIER

moindres puisqu'il s'agissait de la réforme de la biologie. Ces représentants sont présent avec nous ce soir, les Drs Ballereau et Gallot. Ils étaient venus partager lors d'un exposé, et ont été surpris de la qualité des échanges lors d'une série de questions réponses particulièrement fournie. Un an plus tard, c'est la ministre de la Santé, Mme Bachelot, lors d'un discours, qui ouvrit la session tournée vers l'avenir, du congrès de Paris en mars 2010. Véritable consécration et reconnaissance du travail fourni par la FNSIP. Dix jours plus tard, je passais ma thèse, et préparais déjà la succession de la FNSIP pour garantir la continuité et la pérennité de toutes les actions amorcées.

Nous avons imaginé deux projets d'envergure, mais il nous manquait à l'époque de nombreuses expertises et du temps pour les mener à termes. Nous les avons alors présentées aux Drs Gaudeau et Creusevau qui nous ont tout de suite encouragés et conseillés pour les mener à bien. Alors que je passais la main pour la FNSIP, je passais de l'autre côté en étant élu à Groupe Pasteur Mutualité. Et c'est avec beaucoup de fierté et d'émotions que je vis les nouvelles équipes représentant la FNSIP relever les défis et mettre en place les 2 projets inachevés. Tout d'abord le prix de thèse pharmacie, organisé par Groupe Pasteur Mutualité, et qui récompense les deux meilleures thèses de l'année, et d'ailleurs, à partir de cette année, les trois meilleures thèses, une par DES. Une thèse pour le DES de biologie médicale, une thèse pour le DES de Pharmacie, et une thèse pour le DES Innovation Pharmaceutique et Recherche. Et puis également le guide de l'interne en Pharmacie, dont nous avons déjà pu lire les trois premières éditions, et qui reflète à mon sens le mieux la complémentarité FNSIP et Groupe Pasteur Mutualité puisqu'il s'agit d'un ouvrage issu d'un travail commun, et dont les différentes parties ont été écrites puis mises à jour par chacun en temps et en heure, afin d'offrir le meilleur contenu à l'ensemble des lecteurs.

Groupe Pasteur Mutualité était présent dès la création de la FNSIP. 30 ans de chemin côte à côte, pour avancer dans la même direction. Dans Groupe Pasteur Mutualité, chaque mot prend son sens. Nous sommes un "Groupe", tous en-

semble, et l'Union fait la force. Le mot "Pasteur" évoque le monde de la santé puisqu'autrefois il s'agissait de l'Association Générale des Médecins de France, créé il y a plus de 150 ans sous l'impulsion de trois médecins. Et "Mutualité", au sens vrai du mutualisme. Groupe Pasteur Mutualité, à vos côtés, fait évoluer ses produits et ses garanties qui vous sont destinées, pour être au plus près de vos besoins et de vos demandes. Groupe Pasteur Mutualité, ce sont les professionnels de santé pour les professionnels de santé.

De plus, en notre sein, nous avons une autre activité peu connue mais non des moindres. Répondant au code de la mutualité, les mutuelles de l'Union aident leurs confrères dans le besoin en leur proposant un soutien psychologique dans les moments difficiles de la vie, avec une aide financière lorsque cela est nécessaire.

Enfin, sous l'impulsion de son président le Dr Gaudeau, Groupe Pasteur Mutualité s'est également enrichi d'une Fondation d'entreprise pour encourager la recherche médicale française, d'une revue d'actualités et de Formation Continue : la revue *Tout Prévoir*, et récemment, de la mise en place d'une consultation spécialisée, prise en charge par le groupe, pour prévenir le burn out, ou épuisement professionnel, situation courante chez les professionnels de santé de tout âge, mais malheureusement trop méconnue.

Voilà pour ce qui concerne cette brève présentation de Groupe Pasteur Mutualité, que vous connaissiez forcément soit pour la RCP (responsabilité civile professionnelle) indispensable pour les internes et offerte aux adhérents de la FNSIP, ou bien par la complémentaire santé dont les tarifs sont très compétitifs, mais vous savez maintenant que Groupe Pasteur Mutualité, c'est bien plus que cela. Et voici pourquoi nos échanges constructifs et complémentaires durent depuis maintenant 30 ans.

Nous souhaitons une longue vie à la FNSIP, et de bons projets pour l'avenir !

R.B.



Et retrouvez le hors-série complet « **spécial 30 ans de la FNSIP** » sur notre site internet [www.fnsip.fr](http://www.fnsip.fr) :

Historiques des filières | Interviews d'anciens présidents | Galerie de photos, de la naissance de la FNSIP à ses 30 ans !



Ordre national  
des pharmaciens



## Témoignage d'un an ou les atouts d'une

*Arnaud Batz est un ancien interne PIBM de la promotion 2007-2011. Actuellement évaluateur en pharmacovigilance à l'ANSM, il revient sur son parcours et les orientations données à son cursus qui l'ont mené tout droit à cette Agence.*

« Après quatre années de fac de pharmacie à Toulouse, j'ai décidé de passer l'internat dans l'idée plus ou moins précise (plutôt moins que plus au début !) de m'orienter vers la pharmacovigilance (PV). L'internat était surtout une très bonne opportunité de découvrir les nombreux métiers offerts en pharmacie, de changer de ville et découvrir différentes approches du métier de pharmacien.

Suite à mon classement, je pouvais aller en filière Pharmacie Hospitalière et des Collectivités (PHC) ou Pharmacie Industrielle et BioMédicale (PIBM) (ndlr : avant la réforme de 2008 PHC et PIBM étaient 2 filières distinctes). L'objectif de mon internat était de découvrir un maximum d'activités dans le milieu pharmaceutique, notamment hospitalier et industriel. La filière PIBM s'est donc imposée à moi, car elle permet une flexibilité importante dans le choix des stages et sa maquette inclut des stages industriels très bénéfiques en tant qu'interne.

J'ai débuté mon premier semestre à Clermont-Ferrand aux Dispositifs Médicaux (DM) ; j'y suis resté deux semestres, ce qui m'a permis d'appréhender le fonctionnement d'une pharmacie centrale, de me familiariser avec les DM méconnus mais qui offrent des perspectives intéressantes. Lorsque l'on s'intéresse aux DM on se rend compte qu'il y a beaucoup à faire et que c'est un domaine technique et passionnant (non il n'y a pas que les compresses, les pansements et les seringues... !).

Ensuite je suis reparti à Toulouse dans le but de revenir au Centre Régional de Pharmacovigilance (CRPV) où j'étais passé en tant qu'externe et où j'avais découvert le monde

de la pharmacovigilance. J'ai hésité à continuer vers les DM qui m'ont vraiment intéressé mais je souhaitais profiter des opportunités offertes par l'internat pour me spécialiser en pharmacovigilance. En attendant un poste disponible au CRPV j'ai effectué 6 mois à la gestion des essais cliniques à la pharmacie centrale et un semestre à l'unité de mise en forme aseptique (nutrition parentérale) et au préparatoire.

Après un an au CRPV de Toulouse (où j'ai pu découvrir notamment la vigilance des essais cliniques CHU promoteur, compétence qui m'a servi par la suite et me sert encore tous les jours), j'ai effectué un semestre industriel en pharmacovigilance. La filière PIBM et le réseau des internes PIBM (échange d'informations, événements de rencontres avec des professionnels organisés par les associations d'internes) permettent de trouver facilement un semestre en industrie, où les internes sont appréciés.

C'est en découvrant le versant industriel de la pharmacovigilance que m'est venue l'envie de découvrir les métiers de l'Agence du médicament (ex-Afssaps). J'ai donc contacté l'Afssaps qui a accepté facilement de prendre un interne, en plus des internes parisiens. Ce semestre à l'Afssaps m'a permis d'appréhender le troisième versant de la pharmacovigilance après le CHU et l'industrie, et ainsi d'avoir une vision plus ou moins globale de son fonctionnement en France.

Mais surtout mon semestre à l'Afssaps m'a permis de découvrir le fonctionnement de la pharmacovigilance européenne, les décisions étant actuellement prises au niveau européen.

# CURSUS

## cien interne PIBM, filière originale



Suite à ce dernier semestre, je voulais rester dans le métier de la pharmacovigilance. J'ai postulé dans un CRPV où ma candidature a été retenue. Cependant quelques jours avant la fin de mon semestre d'interne un évaluateur en pharmacovigilance de l'Afssaps est parti et son poste m'a été proposé, ce que j'ai accepté. Cela fait maintenant plus d'un an et demi que je suis évaluateur en PV à l'ANSM.

La filière PIBM ne ferme donc pas les portes de l'hôpital, permet des choix de stages divers et variés par la flexibilité de sa maquette, et donc un parcours souvent moins académique qu'en PH, avec des horizons plus variés. L'industrie est en général très friande de profils d'horizons variés afin de multiplier les compétences, caractéristiques apportées par l'internat. Les internes sont donc plutôt appréciés par leur cursus, et sont ainsi nombreux à l'ANSM. Les postes industriels sont très bénéfiques. Malgré les histoires de conflits d'intérêts sur le devant de la scène actuellement,

on pourrait conseiller à toute personne voulant travailler à l'ANSM, de travailler dans un laboratoire pharmaceutique afin de mieux comprendre leur organisation et leurs méthodes de travail. Cela facilite grandement les échanges entre ANSM et industrie par la suite.

Il est certain qu'à aucun moment je ne regrette le choix d'avoir fait PIBM, ne serait-ce que par l'opportunité qui nous est offerte d'explorer des mondes différents afin de définir ce que l'on préfère. Faire les postes qui nous attirent le plus plutôt que de choisir les stages en fonction de leur réputation permet de mieux profiter de son internat et de mieux le valoriser. En conclusion, la filière PIBM m'a permis d'effectuer, des semestres hospitaliers tout en pouvant sortir facilement des PUI, avec un semestre industriel (très enrichissant et très bénéfique pour la suite) puis un semestre à l'Agence où j'ai découvert un nouveau monde passionnant avec en plus une opportunité d'embauche à la clé.

**Ndlr :** Pour compléter ce témoignage, sachez qu'il existe trois sites ANSM en France : Paris, Lyon et Montpellier. Les postes sont accessibles soit par une demande d'extrahospitalier si le poste est dans votre inter-région, soit si ce n'est pas le cas par une demande de stage hors-subdivision (interCHU). Dans tous les cas nous vous conseillons de vous y prendre à l'avance notamment pour les demandes de stages hors-subdivision et de vous rapprocher de vos VP PIBM ou VP pharmacie.

A.B.  
Propos recueillis par S.P.

## Retour sur les perspectives hospitalo-universitaires en pharmacie clinique

*A l'occasion des premières journées communes de la Société Française de Pharmacie Clinique (SFPC) et de l'Association Nationale des Enseignants de Pharmacie Clinique (ANEPPC), la FNSIP a été invitée à participer à un atelier intitulé « Comment devenir hospitalo-universitaire en pharmacie clinique ? ». Cet atelier avait pour but de passer en revue et d'identifier les points critiques de la carrière « HU », de l'internat jusqu'à la qualification de PU-PH, en passant par l'assistantat et la mobilité. Etaient ainsi présents pour animer cet atelier le Professeur Marie-Claude Saux, PU-PH à Bordeaux, le Docteur Valérie Sautou, MCU-PH à Clermont-Ferrand et Florian Slimano, en tant que représentant des internes. Dans le cadre de la préparation de l'atelier, vous aviez notamment été sollicités à l'occasion de la plénière du samedi 2 mars 2013 à Lyon pour émettre l'ensemble de vos remarques et interrogations que nous avons tenté de synthétiser pour l'atelier. Retour sur cette journée du jeudi 11 avril 2013 ...*

Le public de l'atelier est principalement composé d'internes, un des objectifs est d'ores et déjà atteint. La session débute par une présentation de la Pharmacie Clinique en tant que discipline strictement bi-appartenante et accessible via la section 81 (« Sciences du médicament et des autres produits de santé ») du Conseil National des Universités HU (CNU-HU). Il est rappelé l'aspect universitaire fondamental de la pharmacie clinique, qui trouve ses origines dans la réforme des études de pharmacie de 1984. Est ensuite abordé l'accès aux statuts hospitalo-universitaires titulaires (MCU-PH et PU-PH), à partir de la soutenance de la thèse d'Université (PhD). Les idées fortes fusent et nos aînés insistent sur la nécessité de travailler très tôt au sein d'équipes labellisées, de publier sans retenue, et de produire une littérature scientifique riche et soutenue tout au long des années et ce depuis l'internat. Il est expliqué les différents coupe-rets pour l'accès en premier lieu au statut de MCU-PH et en deuxième lieu à celui de PU-PH. Les Professeurs Saux et Locher précisent les critères de sélections appliqués par le CNU « PU » tandis que le Dr Sautou complète pour le CNU « MCU ». Ces critères sont principalement axés sur le « projet HU » et son inscription dans une certaine cohérence hospitalière, scientifique et pédagogique ainsi que sur le nombre et la qualité des publications scientifiques.

La question de la mobilité est abordée. D'une durée d'un an minimum, elle est à réaliser une fois la soutenance du PhD

faite et indispensable au prétendant au concours de PU-PH. Elle est complexe à appréhender car difficile à situer dans le parcours HU. Elle peut être risquée durant l'assistantat, mais néanmoins plus complexe par la suite d'un point de vue personnel. Plus tôt c'est, mieux c'est ? A voir donc ...

La suite de la session se penche sur le parcours hypothétique d'un interne qui souhaiterait se destiner à une carrière HU en pharmacie clinique. L'attrait des carrières HU pour les internes est croissant, et l'intégration de la Pharmacie au CHU semble y être pour beaucoup. Cet attrait, conséquent chez les jeunes internes, diminue cependant sensiblement à mesure que ces derniers affrontent les différentes étapes de l'accès aux carrières HU.

La première étape évoquée et qui reste indispensable demeure la validation du Master 1. Cette étape n'est pas vraisemblablement un coupe-ret mais constitue une première difficulté dans la gestion concomitante d'un cursus d'interne et la validation des enseignements théoriques (en général validés en partie au cours de la formation commune de base). Le stage de six semaines est également parfois complexe à appréhender et implique une première implication des « chefs » qui doivent aider l'interne en proposant des aménagements d'emploi du temps. Sur ce point les disparités entre les villes restent la principale difficulté de ce premier passage obligé.

# PERSPECTIVES

Le véritable premier challenge est constitué par le Master 2. Il s'agit alors pour l'interne de dénicher le master 2 « idéal », en lien avec le domaine de recherche de prédilection. A ce Master 2 doit être associé un terrain de stage de six mois, qui peut également s'avérer être un parcours du combattant. Enfin, c'est la possibilité d'être mis en disponibilité lorsqu'il n'existe pas de terrain de stage agréé, et dans l'idéal l'obtention d'une bourse d'année-recherche qui va réellement lancer l'interne vers une carrière HU. Là encore, le nombre restreint d'années-recherche auquel il faut coupler, si l'on ne l'obtient pas, la difficulté de dénicher une bourse de recherche spécifique au Master 2 qui constituera une première sélection parmi les internes qui souhaitent s'orienter vers une carrière HU. Là encore, les internes font part de difficultés trop souvent ville-dépendantes, et dénoncent parfois un manque d'implication des seniors dans la réalisation de ce Master 2, qu'il s'agisse de proposer des stages agréés ou tout du moins des plages de temps aménagées.

Le Master 2 en poche, classiquement en deuxième partie d'internat, débute la question fatidique : embrayer directement sur une thèse d'Université et devoir concilier cette thèse avec la fin de l'internat, la soutenance du DES et de la thèse d'Exercice, et surtout la possibilité d'accéder à un poste permettant de finir cette thèse d'Université. Le parcours idéal amène l'interne sur un poste d'Assistant Hospitalo-Universitaire (AHU). Dans le cas contraire, la soutenance du PhD peut parfois être reportée de plusieurs années pour des raisons évidentes d'emplois du temps. C'est l'augmentation du nombre de postes d'AHU en section 81, intimement liée à l'intégration de la Pharmacie au CHU, qui sera une des clés de la levée de cet obstacle. Mais à chaque étape sa difficulté spécifique : un AHU ayant soutenu sa thèse d'Université sera lui confronté aux difficultés de calendrier, entre prise de fonction et présentation au CNU-HU.

Les discussions se poursuivent sur l'importance de maintenir et d'intensifier l'effort de l'intégration de la Pharmacie au CHU, notamment en Pharmacie Clinique. Le nombre restreint d'équipes labellisées dans ce domaine sont un réel handicap, mais doivent engager les seniors et la jeune génération à poursuivre l'effort dans ce domaine et à promou-



voir la recherche en Pharmacie Clinique. Au-delà de la carrière HU, une compétence affirmée dans le domaine de la recherche (doctorat d'Université) est également un atout majeur dans l'exercice du métier de pharmacien hospitalier à plein temps comme en témoigne un membre du public. L'ouverture d'esprit et d'innovation associées aux compétences de recherche sont un « plus » incontestable.

L'atelier se finit sur ces quelques messages forts : publier, promouvoir, s'investir. Assumer une carrière HU est synonyme d'une charge conséquente de travail liée aux différentes activités mais est contrebalancée par la richesse de ces dites carrières. Les internes ont pu exprimer leurs principales interrogations et sont, nous l'espérons, sortis de cette session avec une vision un peu plus claire des carrières HU qu'en début de séance.

**Pour ceux que cela intéresse, vous pourrez retrouver la présentation projetée à l'occasion de cette session sur le site internet de la Société Française de Pharmacie Clinique : <http://www.sfpc.eu/fr/>**

F.S., V.S.



1<sup>er</sup> laboratoire pharmaceutique français indépendant

20 000 collaborateurs

Près de 3 000 chercheurs y préparent  
les médicaments du futur

25 % du chiffre d'affaires sont consacrés  
à la recherche et au développement

63 projets de molécules sont actuellement  
en développement

Une présence sur les 5 continents, dans 140 pays

90 % des médicaments Servier  
sont consommés à l'international

Un chiffre d'affaires de 3,9 milliards d'euros pour 2011

## Au cœur de l'innovation, Servier croit en votre talent

Intégrant toutes les étapes de la vie du médicament, nous sommes à même de proposer des opportunités, que ce soit en recherche, développement préclinique ou clinique, affaires réglementaires, production, assurance qualité ou encore marketing France ou International.

Si vous avez le sens de l'engagement, de l'enthousiasme, l'envie d'aller de l'avant... parlons ensemble de votre projet !

Pour en savoir plus, allez sur le site

[www.servier-campus.fr](http://www.servier-campus.fr)

destiné aux étudiants et jeunes diplômés ou bien contacter

**Mario Squélard, mail.drb.campus@fr.netgrs.com**

**SERVIER** Campus

> **CMV Mediforce**  
propose aux professionnels de santé  
une offre complète de solutions  
financières répondant à leurs besoins  
de financement et d'investissement.

Notre savoir-faire, apporter des réponses  
personnalisées à l'ensemble des besoins  
de nos clients :

- > Expertise dans les financements  
des professions libérales de santé.
- > Diversité de l'offre de financement  
adaptée à chaque spécialité.
- > Prise en charge totale de votre projet  
par un interlocuteur dédié.
- > Des correspondants de proximité  
dans chaque région.
- > Taux préférentiels réservés  
aux praticiens libéraux.



## Contactez-nous...

**Nos conseillers sont à votre écoute  
pour tous vos besoins de financement.**

 **N° Vert 0 800 233 504**

Appel gratuit depuis un poste fixe

**Vous pourrez découvrir toute notre  
offre de produits, faire des simulations,  
demander un crédit sur notre site**

[www.cmvmediforce.fr](http://www.cmvmediforce.fr)



\* Offres sous réserve d'acceptation par CMV Médiforce

CMV Médiforce - SA au capital de 7 568 120 €  
123 rue Jules Guesde - TSA 51 111 - 92683 Levallois-Perret Cedex.  
Siège Social : 1, bd Haussmann - 75009 Paris - RCS Paris 306 591 116  
SIRET 306 591 116 00034 - ORIAS 07 02 88 60 - APE 6491 Z  
Document non contractuel



**Le financement  
des professionnels  
de santé**

## SERMENT DE GALIEN

Je jure, en présence des maîtres de la Faculté, des conseillers de l'ordre des pharmaciens et de mes confrères.

De respecter ceux qui ont instruit dans les principes de mon art et de leur témoigner ma reconnaissance en restant fidèle à leur enseignement.

De servir, dans l'intérêt de la santé publique, ma profession avec conscience et de respecter non seulement la législation en vigueur, mais aussi les règles de l'honneur, de la probité et du désintéressement.

De ne jamais oublier ma responsabilité et mes devoirs envers le malade et sa dignité humaine. Et en aucun cas, je ne consentirai à utiliser mes connaissances et mon état pour corrompre les mœurs et faciliter des actes illicites.

Que les hommes m'accablent leur estime si je suis fidèle à mes promesses.

Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque.

3<sup>ème</sup> édition

GROUPE  
PASTEUR  
MUTUALITE



# Appel à candidature Prix de thèse Pharmaciens

Groupe Pasteur Mutualité - GPM Pharmaciens

En partenariat avec la  FNSIP

Les Prix de thèse de Groupe Pasteur Mutualité et GPM Pharmaciens ont pour objectif de distinguer des travaux issus des sections Pharmacie, Biologie Médicale et Innovation Pharmaceutique et Recherche.

Trois prix d'une valeur de 2 000 euros chacun seront remis aux lauréats de chaque spécialité.

Ils concrétisent la politique active d'encouragement à la recherche de Groupe Pasteur Mutualité et de sa mutuelle dédiée aux pharmaciens.

Renseignements et téléchargement des dossiers de candidature sur [www.gpm.fr](http://www.gpm.fr)

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 31 juillet 2013 / Contact : [prixdethese@gpm.fr](mailto:prixdethese@gpm.fr)

AGMF Prévoyance - 34, boulevard de Courcelles 75017 Paris. Union régie par le Code de la mutualité et immatriculée sous le N° 775 666 340  
GPM Pharmaciens - 34, boulevard de Courcelles 75017 Paris. Mutuelle régie par le Code de la mutualité et immatriculée sous le N° 442 953 451